



DOSSIER de CANDIDATURE

Prix de Pédiatrie Sociale 2020

Sommaire

Qu'est-ce que la Pédiatrie sociale ?	P. 3
Pièces à joindre pour la constitution du dossier de candidature	P. 7
Fiche de renseignements	P. 8
Modèle de présentation du projet à suivre	P. 9
Budget prévisionnel	P. 10

Dossier de candidature Prix de Pédiatrie Sociale 2020

Placée sous l'égide de la Fondation de France depuis sa création en 1982, la Fondation Mustela œuvre pour l'amélioration constante du bien-être de l'enfant. Elle s'engage au quotidien pour apporter une aide concrète aux professionnels de l'enfance, soutenir la recherche et favoriser la prévention en santé publique.

En 2006, la Fondation Mustela a lancé en France, aux côtés de la Société Française de Pédiatrie (SFP), un Prix de Pédiatrie Sociale pour soutenir un projet de terrain mené par des professionnels de santé. La Fondation Mustela et la SFP rééditent ce Prix pour la quinzième année consécutive.

En Belgique, nous organisons pour la première édition 2020 ce prix en partenariat avec La Société Belge de Pédiatrie (SBP).

Qu'est-ce que la Pédiatrie sociale ?

C'est une approche de santé globale centrée sur l'enfant, basée sur la prévention et l'éducation auprès des familles dans tout milieu à risque. Elle vise à assurer le respect des droits de l'enfant et de ses besoins en privilégiant le développement psychomoteur et physique des enfants plus vulnérables. Elle s'appuie sur des données épidémiologiques pour développer des programmes pertinents de soins et de prévention.

Toutes les interventions sont axées sur le rapprochement et les échanges entre les enfants et les adultes.

Enfin, elle repose sur l'utilisation et la mise en commun des ressources des réseaux familiaux, scolaires, communautaires et institutionnels.

Informations utiles

- 1- Le Prix est destiné à soutenir une ou max. deux actions **belges** sur le thème de la **bienveillance de l'enfant** sain ou handicapé, de la naissance à 12 ans, dans un environnement familial ou institutionnel (pouponnières, centres éducatifs). Le montant du prix pour 1 projet est de 8 000 € ; si 2 projets sont retenus, chaque projet se voit remettre 4 000 €.
- 2- C'est une action de terrain conduite soit par un :
 - Pédiatre,
 - Médecin de Centre Médico Pédagogique,
 - Médecin de crèche,
 - Médecin scolaire,qui peut présenter le projet à titre individuel ou en équipe multidisciplinaire.

3- La dotation du prix doit permettre la mise en place de l'action primée. Il ne peut y avoir d'autres partenaires financiers. La somme est remise en deux fois : la moitié lors de la sélection du projet, le solde à la présentation du projet lors du congrès annuel de la Société Belge de Pédiatrie en mars 2021 à Bruxelles (endroit à confirmer). Un des membres du comité scientifique validera l'avancée du projet entre les étapes de sélection et de présentation.

4- Le lauréat s'engage à présenter les résultats de l'action primée au congrès annuel de la Société Belge de Pédiatrie sous la forme d'une communication orale.

5- Composition du comité scientifique :

Président :

- Professor em Dr. Anne Malfroot
Pediater
UZ Brussel
Vorig Voorzitter Belgische
Vereniging Kindergeneeskunde
BVK
Vrije Universiteit Brussel VUB

Membres :

- Professor Ann De Guchtenaere
Pediater
Hoofdarts Zeepreventorium
Vorig Voorzitter Vlaamse Vereniging
Kindergeneeskunde (VVK)
- Professor Dr. Mark Wojciechowski
Pediater
Vorig diensthoofd
departement pediatrie
UZ Antwerpen
- Mevrouw Marlene Reyns
Vroedvrouw en Voorzitster Vlaamse
Beroepsorganisatie van
Vroedvrouwen (VBOV)

- Professor Dr. Sofie De Schepper
Dermatoloog Kliniekhoofd
Departement dermatologie
UZ Gent
Vice-president Belgian Society for
Pediatric Dermatology BSPD

- Dr. Patrick Schlessler
Pédiatre
Médecine psychosociale
SOS Familles
CHC Clinique de l'Espérance
Montegnée/Liège
Délégué par le Prof. Dr. Pierre
Philippet, Président du Groupement
belge des pédiatres de langue
française GBPF

- Dr. Sandra Pannizzotto
Pédiatre
Chef de Clinque CHU de Liège -site
CHR Liège, Citadelle
Chef du secteur de Pédiatrie
Sociale CHU Sart Tilman, CHU
Notre Dame des Bruyères, CHR
Liège
Université de Liège

- Madame Annick Nouis
Sage-femme en chef
Maternité
CHU Ambroise Pare
Mons

- Madame Sylvie Leruth
Infirmière en chef
Service de pédiatrie
Clinique Notre-Dame De Grâce
Gosselies

- Professeur Dr. Elisabeth Rebuffat
Pédiatre
Chef de service
CHU St Pierre Bruxelles
Université Libre de Bruxelles ULB

- Dr. Nicolas Delvaux

Pédiatre -néonatalogie
CHU de l'Hôpital Civil Marie Curie
Charleroi

Pour la Fondation MUSTELA

Madame Hilde Weckx
Directrice Générale

Pièces à joindre pour la constitution du dossier de candidature :

Votre dossier dactylographié en deux langues français/anglais (obligatoirement) doit comprendre :

1 - La fiche de renseignements présente en page 8, complétée par vos soins.

2 - Une lettre de candidature.

3 - Un curriculum vitae du médecin responsable du projet indiquant :

- * Le mode et lieu d'exercice ;
- * La composition de l'équipe à l'origine du projet, avec le nom et la fonction.

4 - Une présentation du projet en page 9 et son budget prévisionnel en page 10.

La date limite de réception des dossiers est fixée au :

Dimanche 30 août 2020

Les dossiers doivent être adressés par mail à :
fondationmustela@expanscience.be

Tél. : +32 (0)2 466 38 26 / Fax : +32 (0)2 466 23 03

www.fondation-mustela.be

FICHE DE RENSEIGNEMENTS Prix de Pédiatrie Sociale 2020

Renseignements pour la constitution d'un dossier de candidature.

Nom (en majuscules) :
du responsable du projet
Prénom :

Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Téléphone domicile :
Téléphone mobile :

Mode d'exercice (indépendant, salarié...) :
.....

Adresse professionnelle :

Tél. et Fax :
Email :

Composition de l'équipe engagée dans le projet, nom et qualité de ses
membres :
.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance de ce prix :
.....
.....
.....
.....

Modèle de présentation du projet à suivre (3 pages max)

TITRE DU PROJET

1. LES OBJECTIFS DE VOTRE PROJET

Pourquoi ce projet ?

Quels objectifs spécifiques votre projet doit-il atteindre ?

Quel public est concerné par votre projet ?

Combien d'enfants/parents sont concernés ?

Les parents ont-ils été ou vont-ils être associés à l'élaboration et/ou à la mise en oeuvre du projet ?

Comment prévoyez-vous d'évaluer votre action ? (Citez au moins deux critères que vous comptez retenir pour l'évaluation)

2. LA MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET

Comment allez-vous intervenir ?

Selon quelle méthode ?

Date de démarrage prévue

Date d'achèvement prévue

Avez-vous prévu des partenariats ? Précisez

Avez-vous prévu un comité de pilotage ? (Si oui, qui y participe ? si non, pourquoi ?)

3. LES MOYENS DE VOTRE PROJET

Quelles sont les ressources humaines "internes" et "externes" affectées à votre action ?

Quels moyens matériels prévoyez-vous ?

4. LE BUDGET PREVISIONNEL (*Voir modèle page 10*)

ICONOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE EVENTUELLE

Informations complémentaires que vous souhaitez apporter.

BUDGET PREVISIONNEL

Indiquez de manière précise quelles sont les dépenses prévues, afférentes à la réalisation du projet.

CHARGES	Montant en €
TOTAL	
Montant en €	
Dotation Fondation Mustela	8 000
TOTAL	